



CERTIBIOCIDE (3 jours)

Contexte :

Le certificat appelé "certibiocide" est obligatoire pour toute personne manipulant des produits biocides dans un usage professionnel. En effet, les dispositions de l'arrêté du 9 octobre 2013 relatives « aux conditions d'exercice de l'activité des utilisateurs professionnels et distributeurs de certains types de biocides » sont applicables depuis le 1er juillet 2015.

Objectifs de la formation :

La formation doit amener le stagiaire à développer une utilisation efficace et plus sûre des produits biocides en vue de l'obtention du certibiocide.

Public concerné :

- Utilisateurs professionnels, distributeurs et acquéreurs de produits biocides de TP 8, 14, 15, 18, 23 et ceux définis par l'article 13 de la loi du 16 juillet 2013

Pré-requis des participants :

- Aucun

Contenu :

- Module 1. Réglementation des biocides
 - ⊙ Les obligations réglementaires du détenteur du certibiocide
 - ⊙ Définition des produits biocides.
 - ⊙ Connaissance du cadre réglementaire français et européen.
 - ⊙ Cadre d'autorisation d'utilisation des produits.
 - ⊙ Transport et stockage des produits biocides
- Module 2. Risques des produits biocides pour la santé
 - ⊙ Dangerosité des produits
 - ⊙ Situations d'exposition aux dangers
 - ⊙ Estimation des risques pour la santé des applicateurs et des usagers.
 - ⊙ Principales mesures de protection
 - ⊙ Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.
 - ⊙ Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident.
 - ⊙ Principaux symptômes d'empoisonnement.
- Module 3. Les rodenticides
 - ⊙ Biologie des rongeurs
 - ⊙ Caractéristiques des dégâts occasionnés et évaluation des nuisances
 - ⊙ Liste des usages TP14
 - ⊙ Toxicologie des produits rodenticides
 - ⊙ Techniques de lutte
 - ⊙ Stratégies visant à limiter le recours aux produits rodenticides
- Module 4 Produits désinfectants
 - ⊙ Biologie générale des champignons et bactéries
 - ⊙ Diagnostic et évaluation des situations problématiques rencontrées
 - ⊙ Liste des usages
 - ⊙ Toxicologie des produits désinfectants

- ⊙ Techniques de désinfection
- ⊙ Stratégies visant à limiter le recours aux produits désinfectants
- Module 5 Produits insecticides
 - ⊙ Biologie générale des insectes
 - ⊙ Diagnostic et évaluation des situations problématiques rencontrées
 - ⊙ Liste des usages insecticides
 - ⊙ Toxicologie des produits insecticides
 - ⊙ Techniques de lutte
 - ⊙ Stratégies visant à limiter le recours aux produits insecticides
- Module 6. Prévention des risques pour l'environnement
 - ⊙ Dangerosité des produits biocides pour l'environnement
 - ⊙ Principales voies de contamination
 - ⊙ Stratégie, pratique, traçabilité de la prévention des risques
- Module 7. Gestion des déchets
 - ⊙ Gestion des déchets dans l'entreprise et sur site d'intervention.
 - ⊙ Gestion des effluents.
 - ⊙ Gestion des déchets organiques

Moyens pédagogiques :

La formation théorique se déroule en salle. L'intervenant et les équipements professionnels mis à sa disposition doivent permettre de faciliter les transferts en entreprise.

Suivi et mode de validation des acquis :

Les stagiaires doivent émarger sur les feuilles de présence. Un questionnaire de satisfaction est réalisé à chaud à l'issue du stage afin d'en apprécier les résultats. Une attestation sera délivrée à tous les stagiaires qui auront suivi l'intégralité de la formation.

Le CFPPA de Grenoble Saint-Ismier est habilité à dispenser des formations certibiocide par le Ministère de la transition écologique et solidaire. Conformément au décret du 9 octobre 2013, l'atteinte des objectifs de la formation est mesurée par les stagiaires à partir d'un test QCM d'autoévaluation.

Intervenants :

- Pierre ROUDAUT, formateur au CFPPA de Saint Ismier
- Eric MASSON, formateur au CFPPA de Saint Ismier
- Michaël VIRET, professionnel de terrain

Responsable de la formation :

- ROUDAUT Pierre

Durée

21 heures

Dates

Des sessions sont organisées tout au long de l'année

Lieu

CFPPA Grenoble Saint Ismier

Tarifs : 510 €